



Vous êtes supporter,
nous aussi.

Situation du football professionnel français

Saison 2005/2006



Introduction

Le football français passe au vert

Le football professionnel, fidèle à ses engagements de transparence, présente année après année un rapport regroupant une présentation générale et les données chiffrées de la DNCG portant, aujourd'hui, sur la saison 2005/2006.

Le football professionnel peut une nouvelle fois être fier.

La Ligue 1 passe au vert

Après cinq saisons déficitaires, l'amélioration attendue s'est concrétisée de belle manière : le résultat net de la Ligue 1 est largement positif : + 28 millions d'euros (contre, pour la saison précédente: - 32 millions d'euros et pour celles d'avant : - 36, - 150, - 46, et - 53 millions d'euros).

Le niveau des droits TV (+ 180 millions d'euros, soit + 52 %), avec l'entrée en vigueur du nouveau contrat avec Canal+, est une des raisons de cette bonne santé retrouvée. Cette amélioration est également la conséquence d'une gestion prudente et raisonnable de ces ressources supplémentaires (la structure de la masse salariale notamment est restée stable).

Les capitaux propres (160 millions d'euros contre 112 la saison précédente) enregistrent une progression de + 42 %, ce qui devrait certainement favoriser les initiatives en matière d'investissement pour **la modernisation ou la construction de futurs stades**.



Lors de la saison 2005/2006, les clubs ont su accroître leurs profits et rendre, en même temps, le championnat plus attractif en investissant dans « l'actif » joueurs. Ils ont également consolidé la structure de leurs budgets : la saison passée, la masse salariale représentait 63 % du total produits. En 2005/2006, cette part est passée sous la barre des 60 %.

La Ligue 2 confirme son bilan positif

Aujourd'hui, nos clubs se portent bien. Et même très bien. En 2003/2004, la Ligue 2 enregistrait un déficit de 8 millions d'euros. Ce n'est plus le cas. L'embellie constatée en 2004/2005 avec un résultat net cumulé de + 5,5 millions s'est confirmée pour un second exercice consécutif (+ 5 millions d'euros).

Comme la saison passée, on peut se féliciter non seulement de la progression encourageante des recettes (+ 21 millions d'euros des produits compétition), mais également de leur bonne utilisation (investissements sur le poste joueurs) en même temps qu'une **maîtrise de la masse salariale** et une valorisation de la formation (la contribution mutation reste à un niveau élevé grâce aux transferts Ligue 2/Ligue 1). Pour leurs parts, les capitaux propres ont augmenté d'une saison sur l'autre de + 18 %.

Des perspectives encourageantes

Les budgets prévisionnels pour la saison 2006/2007 confirment cette **tendance positive** et traduisent la poursuite des progrès enregistrés à l'occasion de la saison 2005/2006. Parmi eux, citons :

- le maintien et l'arrivée de « stars » (Ribery, Juninho, Pauleta, Gallardo, Barthez, Micoud, Cissé...);
- le spectacle au rendez-vous (2,3 buts par match contre 2 la saison précédente);

- les affluences en progression de 11 % en 4 ans ;
- des audiences en hausse. A la 23^e journée de la saison actuelle, les audiences cumulées atteignent 65 millions de téléspectateurs sur Canal+ Premium. Pour sa part, le magazine « Téléfoot » enregistre une augmentation de 22 % sur deux ans ;
- une dizaine de projets de construction de nouveaux stades dans une phase souvent avancée d'élaboration ;
- le succès de l'appel d'offres sur les droits mobiles attribués en janvier 2006.

Mais le football professionnel n'est pas « riche »

Sur la saison 2005/2006, le chiffre d'affaires du football professionnel français (Ligue 1 + Ligue 2) dépasse la barre du milliard d'euros, grâce à une progression de + 27 % des recettes hors transferts. Toutefois, il n'en est pas moins vrai que le chiffre d'affaires de la Ligue 1 est le plus modeste des cinq grands championnats européens.

Quand le football professionnel français pèse 1 milliard d'euros, le football anglais pèse le double ! Pour leur part, les premières divisions espagnole, italienne et allemande ont déjà franchi chacun le cap de 1,3 milliard d'euros de chiffre d'affaires. N'oublions pas que dans le « Top 20 » des clubs européen les plus riches, on ne trouve qu'un seul club français, Lyon, qui pointe à la 11^e place. Et quand on se penche de plus près sur la Ligue des Champions, on constate que le chiffre d'affaires moyen des clubs français est deux fois moins important que celui de leurs concurrents.

Poursuivre nos actions

Pour porter le football professionnel français au niveau de ses concurrents européens, nous devons encore accentuer nos efforts. Les chantiers sont importants et à la hauteur de nos ambitions.

Il conviendra très rapidement d'améliorer encore notre **parc de stades qui enregistre à ce jour un net retard** notamment par rapport à l'Angleterre et à l'Allemagne où les capacités et les affluences enregistrées sont deux fois plus importantes que les nôtres. De nouvelles réponses pour développer le confort, la sécurité et l'accueil des spectateurs devront être apportées. C'est précisément pour cela que le Ministre des Sports et le législateur ont accepté que les clubs puissent faire appel désormais à l'épargne publique.

Par la même occasion, et pour répondre à ces nouvelles exigences, de nouvelles recettes de billetterie, de marketing et de diffusion devront être recherchées.

En dépassant l'hexagone et en se plaçant dans le cadre d'une concurrence loyale avec les autres grandes nations européennes du football, il conviendra également de renforcer **notre position** dans les instances du football européen et continuer à convaincre les organes politiques de l'Union européenne du bien fondé de nos propositions, notamment sur la « transparence » (nécessité d'un **contrôle de gestion financière** des clubs au niveau européen), ou encore, sur la « **formation à la française** » (protection des pays formateurs).

Cette démarche volontaire nous conduira à relever les défis de la modernité et à répondre à la nécessité, toujours renouvelée, de nous adapter.

*Frédéric Thiriez
Président de la LFP*

Ici même, il y a un an, j'annonçais que le football professionnel français était sur la voie du redressement. Le pari est tenu : pour la première fois depuis six saisons, les clubs de Ligue 1 et de Ligue 2 dégagent un résultat net positif de plus de 30 millions d'euros.

C'est évidemment un véritable motif de satisfaction, car cet assainissement couronne les efforts des dirigeants de clubs pour démontrer qu'il est possible de conjuguer à la fois une gestion rigoureuse et transparente et des performances sportives de qualité.

Pour y parvenir, l'entrée en vigueur du contrat de retransmission de la Ligue 1 avec Canal+ aura joué un rôle important : pour les clubs, en leur permettant de franchir le dernier palier qui leur manquait pour retrouver l'équilibre financier, mais aussi pour Canal+, qui, en versant une juste rétribution au football professionnel, a su tirer un formidable bénéfice de son investissement.

Ramener notre redressement financier à ce seul contrat serait toutefois réducteur. On a en effet connu des époques où la hausse des revenus se traduisait invariablement par des pertes équivalentes. Aujourd'hui, les présidents de clubs ont su faire montre de discernement en contenant dans les limites du raisonnable l'évolution de la masse salariale.

Notre action collective a aussi porté sur la réduction des charges sociales. De ce point de vue, la mise en œuvre en année pleine du droit d'image collective a eu un effet bénéfique à la fois sur le poids des charges et sur l'amélioration de l'attractivité de nos clubs confrontés à la concurrence internationale.

Enfin, le travail au quotidien de chacun de nos clubs s'est traduit par une amélioration sensible de la contribution des recettes hors transferts issus de l'exploitation de la compétition. Signe que les spectateurs, les téléspectateurs comme nos partenaires commerciaux apprécient toujours plus le spectacle que nous leur offrons.

Si notre présent s'est amélioré, l'avenir est prometteur. On note notamment une amélioration sensible des fonds propres des clubs, gage d'une plus grande solidité si demain nous étions confrontés à une mauvaise passe. De même, les budgets prévisionnels 2006/2007 laissent espérer que le résultat obtenu cette année puisse se transformer en tendance et faire entrer le football professionnel français dans un cercle vertueux qu'il recherche depuis plusieurs années.

J'aimerais aussi particulièrement souligner que ce retour aux bénéfices des clubs est non seulement le pilier sur lequel repose notre solidarité mais qu'il est le meilleur



garant de sa pérennité. Grâce à lui, les clubs professionnels ont reversé au football amateur (via le fonds d'aide à l'investissement) et aux autres disciplines sportives (via la taxe dite « Buffet » sur les droits audiovisuels) plus de 70 millions d'euros. Dans le même temps, l'écart entre le plus petit et le plus gros budget de clubs en Ligue 1 comme en Ligue 2 a été réduit. Quand nous gagnons, tout le monde gagne.

Si nous nous félicitons de notre assainissement, nous savons qu'il nous faut encore beaucoup œuvrer pour conforter notre situation. Surtout, il nous faut garder à l'esprit notre but ultime car, tous ces résultats n'auraient aucun sens s'ils n'étaient mis au service d'une ambition : offrir aux amoureux du jeu le meilleur du football.

*Gervais Martel
Président de l'UCPF*

Dans le rapport sur la situation du football professionnel français de la saison dernière était fait état d'un monde footballistique idéal, dans lequel nos représentants nationaux obtiendraient des résultats aussi bien sportifs que financiers.

Il serait ainsi tentant de prétendre que cet idéal semble atteint sur le terrain financier, à l'heure où les comptes des clubs de Ligue 1 dégagent, en cumulé, un bénéfice net pour la première fois depuis la saison 1999/2000 et où les clubs de Ligue 2 confirment leur retour à la rentabilité.

Certes, cette tendance générale (la contribution compétition des clubs devient positive en Ligue 1 et poursuit son redressement en Ligue 2), qui se traduit par un résultat bénéficiaire, mérite d'être saluée. Elle apporte une contribution importante à l'amélioration de l'image générale du football. De plus, la rentabilité des clubs était une condition préalable essentielle à un développement équilibré du football, en ce sens qu'elle leur permet de restaurer leur marge de manœuvre financière (consolidation des fonds propres, possibilité d'investissements en joueurs et/ou infrastructures, possibilité de distribution de dividendes aux actionnaires, etc.). A l'issue de la saison 2005/2006, 16 clubs de Ligue 1 et 17 clubs de Ligue 2 affichent ainsi un résultat net positif.

L'analyste avisé doit-il dès lors continuer à stigmatiser les quelques clubs déficitaires, féliciter les

actionnaires des clubs rentables pour leurs résultats ou, au contraire, les blâmer pour leur frilosité (car finalement l'essentiel dans le sport de compétition ne serait-il pas le meilleur résultat sportif possible) ?

Les gestionnaires des clubs ont toujours eu pour souci d'ajuster leurs dépenses à un montant de recettes pour l'essentiel prévisible (droits TV pluriannuels, abonnements, sponsoring, etc.).

L'histoire récente du football professionnel français révèle que la rupture de cet équilibre relève avant tout de la stratégie et de la gestion du risque par chacun des clubs et de ses actionnaires. A ce titre, les déficits réalisés les saisons précédentes par les clubs de football résultaient souvent de la volonté de bâtir rapidement une équipe compétitive ou d'une stratégie d'image et de communication globale de l'actionnaire au travers du football. Et, jusqu'à présent, les conséquences financières de ces décisions ont toujours été assumées par les actionnaires, le plus souvent en accord avec les prévisions fournies par les clubs et présentées à la DNCG. Les comptes dits « déficitaires » n'étaient donc pas forcément à blâmer.

Dans un contexte différent, les prévisions fournies pour l'exercice 2005/2006 se seront, au final, révélées d'une justesse et d'une cohérence satisfaisantes dans l'ensemble, en Ligue 1 comme en Ligue 2 (cf. document relatif aux comptes prévisionnels dans le rap-



port DNCG). Cette bonne anticipation d'ensemble des budgets des clubs, bâtis dans une optique prudente, est un autre élément allant dans le sens d'une gestion budgétaire fiable et sécurisante.

Au final, le retour aux bénéfices du football professionnel français pour la saison écoulée, ainsi que le prévisionnel bénéficiaire annoncé pour 2006/2007, ne peuvent être perçus comme les indicateurs manifestes d'un retour durable au profit, comme ce pourrait être le cas pour un secteur d'activité « classique » en phase de retournement. Les appels d'offres sur les droits TV des championnats de Ligue 1 et Ligue 2, les stratégies sportives des clubs, les bénéfices extra-sportifs que certains actionnaires peuvent retirer du football sont autant de facteurs de risques pouvant remettre en cause l'équilibre actuel. Le rôle de la DNCG sera ainsi de continuer de veiller à la correcte appréciation du risque par les décideurs et au respect des engagements financiers liés à leur stratégie.

*François Ponthieu et
Richard Olivier, pour la DNCG*

Sommaire

1. UN FOOTBALL PROFESSIONNEL DE PLUS EN PLUS SOLIDAIRE
2. LE FOOTBALL PROFESSIONNEL AU SERVICE DE SON PUBLIC
3. LE PLUS GRAND SPECTACLE FRANÇAIS
4. UNE LIGUE PROFESSIONNELLE ET EFFICACE
5. UN FOOTBALL PROFESSIONNEL DYNAMIQUE ET À NOUVEAU BÉNÉFICIAIRE